

16 septembre 2005.

Bape,
Coordonnatrice du secrétariat à la commission
575 St-Amable, b.2.1
Québec,
GIR 6A6

218 P NP **DM103**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montréal

6211-06-075

Contre la réalisation du tronçon Jean Leman de l'aut.30

Messieurs les commissaires,

Je suis contre la réalisation du tronçon Jean-Leman de l'autoroute 30 et je m'explique.

L'autoroute 30 à la hauteur de St-Philippe et Candiac existe depuis environ une dizaine d'années. Ce tronçon d'autoroute a amené avec lui son lot de bruit et de pollution atmosphérique. Cette portion de l'autoroute 30 continuera d'exister après la réalisation du tronçon Jean-Leman. Voilà qu'on assistera à un dédoublement de l'impact sonore et de la pollution atmosphérique.

Vous n'avez qu'à observer les abords de la 30 entre St-Philippe et Candiac pour vous apercevoir que les buttes de terre se sont multipliées pour diminuer le bruit allant vers les résidences. Avec le tronçon Jean-Leman, il y aura des buttes de terre au sud et au nord du développement résidentiel projeté par la ville de Candiac et St-Philippe. Cela fera un secteur enclavé entre deux autoroutes qui seront des sources de pollution par le bruit et de pollution atmosphérique.

Comment le gouvernement peut-il prétendre améliorer la qualité de vie des citoyens et agir de la sorte? C'est complètement contraire au principes d'un développement durable. On sait que le tronçon Jean-Leman est rendu nécessaire à cause d'un mauvais choix politique. Voilà que les intérêts personnels et électoraux d'élus locaux passe avant le bien-être et la qualité de vie des citoyens. Sommes-nous des citoyens de seconde classe? Attachez-vous de l'importance à la santé des citoyens? Si oui, sachez que moins il y a de pollution meilleure sont nos chances d'être en santé.

Ce qui va se produire à la hauteur de St-Philippe et Candiac (avec Jean-Leman et l'autoroute 30 actuelle) va aussi se produire à Delson et St-Constant. Les citoyens de ces villes seront ceinturés entre la pollution de l'autoroute 30 en zone agricole et la pollution de la route 132. C'est complètement ridicule de dédoubler les sources de pollution.

Voilà pourquoi je suis contre la réalisation du tronçon Jean-Leman rendu nécessaire à cause d'un mauvais choix électoral. La solution est de faire l'autoroute 30 sur la 132.

Merci.

